

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

du

JOURNAL,

Rue de las Cámaras n. 34.

HONNEUR ET PATRIE!

PRIX

de

L'ABONNEMENT

3 patacons par mois

Le PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi excepté. On souscrit au bureau du PATRIOTE où on recevra les annonces, lettres et avis, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO.

Almanach Français.

Mercredi 19 [1790.] L'assemblée nationale décrète que la noblesse héréditaire est pour toujours abolie en France; qu'en conséquence les titres de marquis, chevalier, écuyer, comte etc. ne seront désormais que de vains titres sans aucune valeur ni distinction.

[1796] Le général Bonaparte fait son entrée à Modène. Le fort Urbin se rend.

MONTEVIDEO.

Juin 18 1844.

Les personnes ci-dessous dénommées, sont priées de se présenter le plutôt possible, pour affaires qui les concernent; rue del Rincon numero 215.

MM. Jean Cousteaux.
Carlos Mondran.
Pedro Apolo.
Pedro Duatoso.

AVIS AUX LEGIONNAIRES

DE LA DEUXIEME BRIGADE DE G. N.

Les papelettes délivrées aux gardes nationaux soit par la Police, soit par leur colonel, ont cessé d'être valables à partir du 15 juin; il devient donc indispensable de les renouveler. A cet effet on devra se présenter au bureau du colonel à dater d'aujourd'hui 19 courant jusqu'au premier juillet exclusivement,

FEUILLETON.

LA DERNIERE VALSE.

Suite.

Alice ne quittait pas sa pensée. Tantôt c'était par des émanations de bonheur qu'elle lui revenait en souvenir, tantôt par les angoisses du doute:—Alice n'aurait du résister à la tentation du bal masqué, se disait-il regardant la pendule, et minuit va sonner... que je voudrais être libre! Et pourtant, continuait-il, elle avait l'air si vraie, si heureuse en acceptant notre traité... Oh! mon inquiétude est folle.

Il se leva et marcha, cherchant une diversion. Des groupes diaprés de femmes aux toilettes prestigieuses, d'habits brodés, de croix et de décorations, se semaient coquettement dans diverses parties de ces vastes salons. De jeunes femmes à la taille svelte, au fin sourire, aux yeux expressifs, traversent les salons et passent près de Léon en devisant entre elles. Il leur donne un regard d'admiration.—Que vous êtes heureuses d'être aussi belles, mais que je suis heureux, moi, qu'Alice soit aussi jolie! Toujours Alice!

L'allure calme de cette assemblée, où manquait la poésie du tumulte, ne lui laissait aucun refuge contre le retour de ses inquiétudes de cœur. Il pensa que la con-

ce délai étant fixé rigoureusement, passe le quel il n'en sera plus délivrés.

Pour éviter tout trafic frauduleux ou fausses démarches, il ne sera accordé de ces papelettes, qu'aux gardes nationaux qui pourront justifier d'un établissement, ou d'une profession comprise dans la catégorie de celles sujettes à la loi sur les patentes.

Ces papelettes étant personnelles, l'autorité poursuivra devant qui de droit, ceux qui les transmettraient à toute autre personne qu'au titulaire.

A une époque comme celle que nous traversons, où deux idées se heurtent et se combattent, la liberté, et la tyrannie; il est impossible de ne pas prendre parti pour l'une des deux, et de ne pas appartenir, quoiqu'en ait dit M. Tandonnet, à un parti politique. Fils d'une immortelle révolution nous sommes révolutionnaires, mais nos adversaires les plus opposés le sont aussi, car pour nous il est évident qu'il y a deux sortes de révolution, les révolutions en avant et les révolutions en arrière, et le choix n'est ni difficile ni douteux; Il vaut mieux servir celle de l'avenir que celle du passé. Car si l'avenir à ses dangers et ses illusions, le passé n'a que des ruines.

Dieu merci, le temps n'est plus où l'on regardait les peuples comme créés pour le bon plaisir des rois, pour les jouissances d'une

version lui viendrait mieux en aide: il n'y aurait pour lui que l'embarras du choix entre tout ce monde d'élégance et d'aristocratie. Il espérait inévitablement tomber sur quelques unes de ces questions qui sont comme des foyers où s'allument pour nous des passions factices: formes gouvernementales, théories littéraires, œuvres d'art, fantaisies de goût et de mode, c'est à l'infini.

Il fit un pas et se trouva tout près d'un petit cercle où la causerie était animée.

—Milord, cette prééminence que vous accordez aux vins de Bourgogne sur ceux du Bordelais, n'est point admise parmi les Français. Les qualités résineuses du bordeaux lui donnent un prix inappréciable.

—Very well pour les estomacs malades, je le conçois; mais le *flavour*, comme nous disons, l'arôme, le bouquet, comme vous dites, du beaune première tête, du clos-vougeot, du pomard et du nuits est bien plus incisif que cette imperceptible reminiscence framboisée qui vient avec le saint-julien, le château-margaux et le laffite. A mon avis, le bordeaux n'est qu'une boisson rafraichissante. Quel est votre avis, sir Francis?

—Controverses de dupes que la vôtre, milord; le meilleur vin est celui qu'on boit. Franchement, si je tenais un verre de clos-vougeot, je n'y renoncerais pas pour un verre de laffite, et si c'était un verre de laffite qui fût

aristocratie exempte elle-même d'obligations envers les masses. Plus d'un demi siècle s'est écoulé depuis que le peuple français, brisant le joug honteux de cette aristocratie, s'est immiscé aux affaires de l'état, et s'est dit: je dois me mêler de politique et savoir qui me gouvernera si je ne veux voir une seconde fois river cette chaîne que je viens de briser. Voilà pourquoi et par quelle conséquence il est impossible aujourd'hui de ne pas appartenir à un parti politique, celui du progrès qui nous entraîne et que nous suivons au but patiemment. Car il suffit que les choses soient sur leur vraie pente pour qu'elles marchent comme le fleuve dans son courant, irrésistible quoique sans bouillonnement et sans fracas. Quant une idée sent qu'on la mène à son but elle est patiente, et certaine du triomphe définitif, elle accorde du temps à ceux qui la servent.

Voilà pourquoi nous aimons et nous servons la politique du gouvernement Oriental, c'est que nous le voyons travailler énergiquement à l'organisation complète et positive de la démocratie, avec mesure sans faiblesse et sans violence, avec cet ensemble exempt d'égoïsme et de cruauté qui caractérisent le gouvernement de Rosas; avec ce dévouement cette abnégation qui fait que le gouvernement appartient véritablement au peuple, et non le peuple au gouvernement.

Comment hésiterait-on? Si on aime le

entre mes mains, je ne le quitterais pas pour un clos-vougeot.

—Vous êtes un casuiste de premier ordre.

—Bon, se dit Léon en souriant, voilà un cercle d'idées dont la circonférence est une table et le centre un caveau. Tachons d'en sortir.

Et il passa.

—Le ministre, monsieur le duc, vient de m'annoncer que la dissolution de la chambre était officielle.

Léon écoutait avec attention...

Ce sujet, à défaut d'un intérêt direct, offrait du moins l'apparence d'un intérêt public.

—Tant pis pour nos honorables, s'ils sont forcés de retourner en province au milieu de l'hiver, quant tous les trésors de la province sont à Paris.

Léon ne s'arrêta pas plus longtemps, et, comme il s'était dirigé vers la place de sa mère Mme de Marcilly, elle l'appela d'un imperceptible mouvement de son éventail.

—Lady Carrighan m'autorise à vous présenter à elle.

Léon salua.

Les salons, dans ce moment, offraient un coup d'œil animé. Les valets avaient circulé avec leurs plateaux de rafraichissements, et les dames, excitées par l'éclat des lumières, causaient avec plus d'abandon entre les glaces et les biscuits.

droit; il est avec le peuple Oriental. Si on aime la grandeur, elle est avec un gouvernement national. Si on aime l'ordre, il est avec les principes, si nous aimons l'intelligence nous la trouvons avec la liberté, soyons donc avec ceux qui veulent fonder un gouvernement fort et stable, sur le droit, sur l'intelligence et sur la liberté.

Laissons donc ces immobilistes attristés qui regrettent le passé, et plaignons ces esprits rétrogrades qui voudraient nous le rendre.

Quel est celui de nous qui comme français n'apprendra pas avec plaisir la chute de ce ministère, qu'on a baptisé avec beaucoup de raison : l'abaissement continu ? quel est celui de nous qui ne relevera son front courbé, en apprenant que la France sortant enfin de ce honteux *statu quo*, a pris dans sa politique extérieure, une attitude, un langage dignes d'un peuple émancipé, d'un gouvernement fort de la force de tous, écrasant sous l'intérêt national, ces résistances privées qui embarrassent la marche d'une nation grande et fière, donnant la paix au monde et ne la subissant pas ? Quel est celui qui resterait indifférent à ce grand mouvement, et qui ne se croirait deshonoré en n'appartenant à aucun parti politique.

Vous le voyez donc bien qu'il est impossible de ne pas prendre parti entre ces deux idées le passé et l'avenir. La République Argentine gouvernée par Rosas, et la République Orientale administrée, par un gouvernement libéral et progressif.

Toute politique qui remonte est fautive et anti-populaire : Voyez ce qui se passe à Buenos-Ayres. Rosas l'ennemi de toute liberté, lance un décret qui violente la conscience et enlève aux protestants, aux anglicans et autres religieux le droit d'enseignement, le réservant exclusivement aux catholiques. Qu'attend-il de cette mesure rétrograde ? es-

perait-il contraindre par ce moyen le prêtre catholique, à bénir et sanctifier sa politique barbare ? mais c'est là une exigence qui n'est plus de notre temps. Si l'on admettait que cela fut possible et qu'un principe aussi illibéral que anti-social fut applicable, il faudrait douter de l'avenir, remettre en question ce fameux duel entre l'église et l'état, et nous verrions reparaitre et appliquer à l'éducation : cet étrange axiome : "hors de l'église il n'y a point de salut."

Aussi n'est-ce pas là ce que se propose le pacha de Buenos-Ayres. Il sait trop bien que toutes les libertés se tiennent par la main, et que d'après l'esprit du siècle, la liberté du prêtre et la liberté du penseur, sont sœurs, qu'on ne saurait forcer le prêtre à bénir une société qui lui semblerait mauvaise, pas plus que si votre éducation et votre gouvernement ne paraissent pas au prêtre conformes à l'idée qu'il a de la loi divine, vous ne le forcerez ni à les approuver, ni à y coopérer.

Ce que veut Rosas, ce n'est donc pas les bénédictions du pape (qui pourrait les mieux placer) c'est ôter aux étrangers le droit et la faculté de propager les principes philosophiques du dix-huitième siècle, c'est surtout enlever aux Européens les moyens d'exister dans ses états, et c'est là une conséquence de ce système qu'il appelle Américain dont nous trouvons l'apologie dans "lettres sur l'Amérique du Sud." Ce qu'il veut et qu'il ose exécuter par la violence c'est l'expulsion des étrangers, et des français surtout. C'est pour atteindre ce but que nous verrons sans doute avant peu apparaitre cette fameuse loi, qui interdit le commerce de détail aux étrangers, et prohibe l'usage de toute langue autre que la langue espagnole. Ces deux projets élaborés depuis longtemps et pressentis par le "Nacional," n'attendent pour paraître qu'une occasion favorable, et de l'avis même des

amis d'Oribe, ce devait être un de premiers résultats de son entrée à Montevideo. Des gens honorables et dignes de foi, ont vu entre les mains des huit barons du "Cerrito" dans les premiers temps de leur arrivée, des exemplaires de cet "ukase" d'expulsion.

Voilà l'avenir qui attend la France commerciale, si la politique rétrograde est continuée, et elle le sera si le déplorable ministère du 29 octobre reste au pouvoir. Voilà pourquoi nous souhaitons une intervention qui n'aura pas lieu tant que M. Guizot sera ministre. Si d'un côté cette intervention paraît contraire aux principes du droit international dans les affaires de la Plata. Nous croyons d'un autre côté que les intérêts commerciaux des deux plus grandes puissances maritimes européennes leur fait un devoir de cette intervention médiatrice entre ces deux états, dont l'un se montre si ouvertement hostile à la France et à l'Angleterre, et ne respecte ni la foi des traités ni le droit des gens.

La substitution de la diplomatie à la guerre qui dévaste ces belles contrées, des conférences aux batailles, des arrangements amiables, mais sincères, mais reposant sur de véritables garanties, nous sembleraient un progrès bien préférable à ces luttes armées, entreprises d'une part pour assouvir l'ambition démesurée d'un seul homme : de l'autre, pour sauver et conserver une indépendance acquise au prix du plus généreux sang des peuples.

Mais si nous souhaitons cette intervention, c'est dans ce sens qu'elle garantira la nationalité orientale des violations du dictateur, d'une manière plus efficace que ne l'a fait la France par le traité Mackau, autrement elle est inutile ; car si la volonté des puissances est contraire à la volonté du peuple oriental, la guerre se perpétuera en dépit de l'intervention. On sait bien que cette nation petite, mais forte, a des habitudes d'indépendance dont elle ne se départira pas, et que s'il est possible de mettre Rosas dans l'impossibilité de nuire à ses voisins, il est impossible d'empêcher ce peuple de mourir en combattant ou de vivre libre. D'ailleurs, on le sait : CONTRE L'OPPRESSION, LA REVENDICATION EST ÉTERNELLE.

C'est à tort que l'on a répandu le bruit que l'*Atalante* s'était rendue au *Buceo* pour demander des explications sur le meurtre d'un marin du navire français le *Mexicain*. Nous mêmes nous avons accueilli ce bruit avec trop de

Lady Carrighan se leva.

— Donnez moi voire bras, dit-elle à M. de Marcilly.

Elle allait parcourir les salons. Les femmes du grand monde ont des privilèges consacrés par l'usage.

Léon eût volontiers parlé l'anglais qu'il savait très bien, à milady qui savait fort mal le français ; mais il avait pressenti en elle une certaine prétention au polyglotisme. C'est la maladie du monde anglais.

— Que pensez-vous de Paris, Madame ?

— C'est le pays des plaisirs ; je l'aime beaucoup.

— Nos femmes ?

— Vous me permettrez de dire toute mon opinion.

— Assurément, et j'en ferai mon profit.

— Vous êtes galant.

— Eh bien, madame ?..

— Eh bien.. les dames françaises ont, à mon avis, d'étranges habitudes.

— Peut-être bien, répondit Léon avec un peu d'hésitation ; et, selon vous quelles sont donc ces habitudes milady ?

— Par exemple, quelle inconvenance dans leur goût pour le punch. Elles boivent beaucoup de punch, n'est-ce pas ?

— J'aurai l'honneur de vous faire remarquer que punch, madame est un mot anglais, et que la chose a dû être anglaise avant d'être française. Puis.. il y a punch et punch, et celui que les Parisiennes, au bal, touchent à peine du bout de leurs lèvres, est si faible, que c'est alors une boisson tout à fait infantine.

— Que je suis étourdie !.. vous êtes Français, je l'avais oublié, et tout naturellement je trouve en vous un grand partisan de vos compatriotes.

— Je leur rends justice, milady, comme aussi je rends justice à leurs belles rivales de l'Angleterre.

Léon fut abordé sur ces entrefaites par un de ses gais compagnons de la vie parisienne, le vicomte de Sarville.

— Je suis très enchanté, mon cher, de cette rencontre ; mais par quel hasard êtes vous ici ce soir ?

— Voilà Mme de Marcilly.

— Alors je comprends ; mais en sortant, sans doute vous nous trouverez au bal de l'Opéra : la fête sera folle.

— Je ne sais.

— Tant pis. Le prince de Castelli et moi, continua le vicomte de Sarville en présentant la personne qui l'accompagnait, nous serons au bal avant deux heures. Réfléchissez et donnez-nous votre dernier mot dans un moment, dit-il sans s'arrêter plus.

Léon avait repris le bras de lady Carrighan.

Quelques instans plus tard, tout ce monde élégant et cosmopolite, Français, Anglais, Allemands, Russes, désertait les salons pour se rendre dans la salle où le buffet avait été dressé !

— Splendide ! splendide ! s'écria milady ; quelle charmante variété !

Tout à coup, au milieu du bruit de plusieurs bouteilles qu'on débouchait, une détonation de champagne se fit entendre.

— Qu'est-ce que cela ? demanda milady.

— C'est du champagne, madame.

— Oh ! pour Dieu ! ayez-moi du champagne, j'adore le champagne.

Milady accepta un verre de son vin de prédilection.

Quand elle eût fini, elle en fit l'éloge et dit qu'elle accepterait volontiers un second verre. Le second verre fut versé et disparut comme le premier.

— Et vous, dit-elle à M. de Marcilly, est-ce que vous n'aimez pas le champagne ?

— Il beg you pardon, madame.

— Que faites vous donc, que vous ne me tenez pas compagnie !

— Well will you do me the favour of drinking à glass with me ?

— Très volontiers.

Les deux verres furent remplis. Léon salua milady qui lui rendit son salut, et tous les deux scellèrent leur mutuelle politesse par une double libation. Léon souriait un peu en pensant au punch des Parisiennes, mais quant à milady, elle s'était compée avec un air de grandeur et de délicate prudence qui eût été impayable pour un esprit moins préoccupé que celui de M. Marcilly.

C'était une des scènes finales de cette assemblée. Mme de Marcilly vint rejoindre son fils et lui dit de faire appeler sa voiture. Léon n'attendit pas que cet ordre fut répété : il l'avait reçu avec la joie du prisonnier auquel on ouvre la grille.

Comme il se retirait, le vicomte de Sarville partait aussi.

[La suite au prochain numéro.]

facilité, par la raison toute simple, nous l'avouons : que ce que l'on désire, on le croit aisément.

Le voyage de cette frégate, n'avait d'autre but que des réparations à faire à son gouvernail. Quant au malheureux français tombé sous les balles des soldats d'Oribe il n'en n'a pas été question jusqu'à ce jour, l'on avait assuré aussi que le chef d'état major de M. l'amiral était allé au *Buceo* à ce sujet, nous désirons ardemment que cette nouvelle soit plus fondée que la première. mais si la confiance que nous avons dans la justice de M. l'amiral nous porte à y croire, l'habitude que nous a fait prendre M. Pichon, de voir de pareils crimes rester impunis, nous défend d'y ajouter foi jusqu'à plus amples informations.

FRANCE.

CHAMBRE DES DEPUTES.

PRESIDENCE DE M. SAUZET.

Séance du 26 janvier.

(Suite.)

M. Lherbette.—Vous avez enchaîné la presse.

M. Guizot.—Il est vrai que je n'ai jamais entendu comme vous les libertés publiques ! (Chut ! chut !) Vous, vous n'avez jamais su fonder ni un pouvoir ni une liberté ! (Interruption ; nouvelle rumeur). Vous, vous n'avez jamais su fonder ni un pouvoir ni une liberté !

En 1820, j'ai quitté le pouvoir. J'aurais pu y rester, je ne l'ai pas voulu. A cette époque je suis entré dans l'opposition constitutionnelle ! (M. Guizot parle avec solennité.) J'ai été par vous entouré de sympathies ! (A gauche : Oui ! oui ! A une autre époque.) Pendant ce temps je ne suis entré dans aucune émeute, dans aucun complot ; j'ai eu confiance dans la vertu de nos institutions contre les tendances de l'anarchie.... Et quand le terme de ces dix années est arrivé, quand les fautes quand les crimes du pouvoir l'ont fait tomber, je ne dirai pas que j'ai été le premier, mais certainement je n'ai pas été le dernier à défendre nos libertés.... Je me suis associé autant qu'il était en moi au grand mouvement de 1830.

J'ai donc été à Gand, cela est vrai ! (Nouvelles exclamations.) Voilà ma vie, les souvenirs de ma vie apportés à la tribune au milieu de scènes dont nous n'avons pas eu d'exemple depuis bien des années. Voilà les trois portions de ma vie : la première, au service de la monarchie constitutionnelle, au pouvoir ; la seconde, au service de l'opposition constitutionnelle ; la troisième, au service de la monarchie constitutionnelle le lendemain d'une révolution.

Voilà les faits. Eh bien ! au moment où je viens dire ce que j'ai fait, je rencontre la même influence que j'ai combattue. Voici des royalistes de la restauration qui me reprochent d'avoir été m'entretenir avec Louis XVIII. Ils s'en font une arme contre moi.

Et voilà les libéraux qui se font une arme contre moi de ce que j'ai été parler à Louis XVIII. (Applaudissements aux centres.) Ah ! je sais bien à quoi cela tient ! votre parti aurait voulu que la France se consumât d'épuisement contre l'Europe.... (Les rumeurs, les interpellations et le tumulte renaissent plus intenses que jamais.) Oui, je trouvais à cette époque, et je trouve encore, que la France s'était assez compromise.... (Assez ! assez !)

Nombre de voix.—Mais c'est inouï !

M. Boulay (de la Meurthe) !—Il valait mieux succomber que lutter.

M. Guizot.—Quoi ! je retrouve encore toutes les passions, tous les préjugés d'une autre époque !

(La gauche se lève de nouveau. Plusieurs membres interpellent M. Guizot, qui croise les bras sur sa poitrine. Le bruit est si continu et si violent que nous ne savons plus comment le décrire.)

Messieurs, je suis de ceux qui ont accepté en 1815 pour la France le port de la monarchie constitutionnelle, je suis de ceux qui ont vu là plus de grandeur.... plus de progrès.... plus de liberté.... plus de bonheur que dans toute autre forme....

Une voix.—Et l'invasion !

Autre voix.—Cui, oui, et l'étranger !

M. Guizot.—Et maintenant puisque j'ai depuis cette époque toujours combattu pour la même cause, je conti-

nuerai à persévérer contre les adversaires de tout genre et d'ici et de là ; je soutiendrai le gouvernement constitutionnel fondé en 1830. Je connais les préjugés ; je connais les préventions.... mais j'ai confiance dans le bon sens de mon pays. Ce n'est qu'avec l'aide de ce bon sens que nous avons parcouru depuis 1830 notre faible carrière. Et quant aux injures et aux colères, on peut les entasser, on ne les élève à jamais au-dessus de mon dédain. (Vive et longue agitation.)

Plusieurs voix.—A demain, à demain, oui, oui, non, non.

M. Od. Barrot.—La moralité politique a besoin d'une consécration solennelle, disait tout à l'heure.... non pas M. le ministre des affaires étrangères, car il s'est dépouillé lui-même de cette qualité.... mais le préopinant ; il disait vrai. Jamais la moralité politique n'a eu plus besoin d'être affirmée, car jamais elle n'avait regu une plus profonde atteinte.

Quand vous aurez, monsieur, à servir la liberté constitutionnelle de votre pays, croyez-moi, ne prenez pas le chemin que vous avez pris. (Sensation, applaudissements.) N'allez pas la servir sous le drapeau de l'étranger. (Très bien ! très bien !) Ne vous exposez pas à revenir à travers un champ de bataille. (Exclamations à gauche.)

Vous appelez préjugé, vous traitez du haut de votre dédain le sentiment qui a fait mourir ces hommes pour le pays. [A gauche : Très bien ! très bien !—Sensation.]

On parle de moralité, de liberté, de nationalité. Je le demande, messieurs, si une pareille doctrine pouvait servir d'évangile politique. Quoi ? lorsque les armées sont en présence, mais il n'y a plus qu'un camp, il n'y a plus qu'un parti, et c'est alors qu'on pourrait désertir le drapeau de son pays pour passer à l'étranger !

Jamais les grands pouvoirs politiques ne dévient impunément de la ligne tracée par la constitution. Ce débat est un grand et solennel exemple.

Lorsque vous vous constituez juges (réclamations au centre), on a fait avec raison justice des subterfuges, des distinctions, des réserves invoquées dans la question du serment : je les condamne comme vous. Mais à notre tour ne nous livrons pas à de pareilles distinctions. Nous flétrissons les actes, dites vous, sans flétrir les personnes ; par quelle abstraction distinguez-vous les actes des personnes ? Et ne voyez-vous pas que les uns et les autres sont compromises également dans votre enquête ?

Ne voyez-vous pas que les prévenus sont venus tour à tour à cette tribune, comme sur un sellette, pour justifier leur conduite. Vous avez discutés des documents, des articles des journaux ; vous vous êtes livrés à une enquête plus ou moins heureuse, mais qui est en dehors de vos pouvoirs.

Quand un juge impartial, guidé par le seul sentiment du devoir, quand un juge a condamné, la partie qui s'est défendue subit ou s'incline ; mais devant un adversaire politique, l'adversaire politique a le droit de renvoyer l'outrage. Aussi vous avez vu cette lutte deux fois triste, vous avez vu l'accusateur devenir accusé. (Bravo ! bravo !—Tonnerre d'applaudissements.)

Vous avez vu cette déplorable scène parlementaire.... Messieurs, il est temps de rentrer dans la question véritable qui se débat.

On nous a fait l'invitation de nous unir à ceux qui veulent imprimer une flétrissure, afin de nous racheter en quelque sorte des défiances conçues contre un grand parti de cette chambre. Messieurs, jamais nous ne consentirons à acheter cette confiance au prix de l'abandon des principes tutélaires que nous défendons.

L'honorable M. Berryer a cru trouver dans son importance, dans sa conscience, une puissance suffisante, malgré la flétrissure résultant des mots de votre adresse pour rester à son banc, mais s'il se trouvait une conscience plus timide (on rit,) qui se crût obligée de tirer la conséquence du mot qu'on vous propose de voter ; qui ne crut pas pouvoir user de la plénitude de son droit, accomplir tout son devoir, et qui rejetât son mandat, vous seriez devenus complices d'une exclusion, d'une déclaration d'indignité.

Cette complicité, je la repousse. Nous avons à combattre les souvenirs de la restauration, à soutenir notre gouvernement, à penser aux éventualités de l'avenir.

Croyez-moi, c'est en nous rapprochant des souvenirs de l'origine de notre gouvernement que nous pourrions remplir notre mission. M. le ministre des affaires étrangères a dû voir qu'il avait trouvé des sympathies quand il a parlé de ses souvenirs et du contrat entre le peuple et la monarchie.

Que le gouvernement avance davantage dans cette voie, et il y trouvera plus de force ; mais au lieu de cela, il s'en éloigne de plus en plus.

C'est en faisant tout le contraire de ce qu'a fait la restauration : c'est par la liberté et non pas en l'imitant qu'il faut la combattre. (Sensation prolongée.)

M. Guizot.—Il n'y a ici ni prévenus ; ni accusateurs. Qu'est il besoin d'enquête ? Tout ne s'est-il pas passé sous les yeux de l'Europe ! Comment ! dix hommes auront été témoins leurs sentiments à un prétendant, et la chambre ne pourra pas exprimer les siens ?

Il n'y aura pas égalité entre Belgrave-Square et cette enceinte ! (Bruit.) Des hommes qui ont été compromis à Londres ne pourront être jugés à Paris ! [Plusieurs voix : Nous ne voulons pas juger !] Nous ne pourrions pas exprimer les sentiments que nous avons les uns sur les autres.

Tous les jours vous portez votre jugement sur la conduite du gouvernement, et vous ne voulez pas que la majorité porte son jugement sur la conduite de quelques-uns de ses membres. Mais vous voulez retrécir nos prérogatives parlementaires.

C'est nous ôter notre prérogative de tous les jours. Il y a autre chose que des lois et des jugements ; il y a la manifestation du sentiment public, qui ne se fait et ne peut se faire que par l'organe des grands pouvoirs publics.

Messieurs, si vous renoncez, dans une occasion si solennelle, à manifester vos sentiments ; si vous vous condamnez à rester muets, soyez certains que vous vous serez abaissés et mutilés vous-mêmes. (Bravos au centre.)

Dans l'intérêt de la manifestation des sentiments réclamés par le pays, dans l'intérêt de votre dignité, de votre force, comme pouvoir de l'état, je vous adjure de voter le paragraphe proposé par votre commission.

Au centre.—Aux voix ! aux voix !

La discussion sur l'ensemble du paragraphe est fermée.

M. le Président.—Maintenant viennent les amendements.

A gauche.—A demain ! à demain !

Au centre.—Non, non, votons !

La chambre consultée décide que la discussion des amendements ne sera pas renvoyée à demain.

M. le Président.—La délibération continue. M. de Courtois à la parole.

M. de Courtois monte à la tribune.

M. Guizot demande la remise de la discussion à demain.

La séance est levée à sept heures trois quarts.

CHARADE.

On voudra contre mon premier
Quelquefois se casser la tête ;
Mais, aussitôt que mon entier
Près d'un clair ruisseau vous arrête,
On voudra cueillir mon dernier.

Le mot de la dernière charade est *Billard*.

AVIS.

On désire Louer une maison dans les cuadras contenue depuis la rue de Missiones jusqu'à la rue de las Piedras, la rue de Buenos Aires à la rue du Marche l'on donnera les meilleures garanties s'adresser au buzeau du Patriote.

AVIS.

Monsieur Bosson est prié de passer dans la rue du 18 Juillet en sortant du marche No. 14 pour affaire qui l'intéresse.

AVIS DIVERS

Para Valparaiso, intermedios, Lima y Guayaquil.

Saldrá á fines del corriente la fragata española, Convenio de Vergará, capitán Eugenio de Luengas. Admite flete y pasajeros, en sus dos cámaras alta y baja. Acudase en la calle de las Piedras núm. 96.

AVIS.

Les personnes qui désireraient partir pour le Havre sur le trois-mâts Cornélie, capitaine Kraoul, sont priées d'arrêter leur passage chez messieurs Thodes, rue de Zavala numéro 16; le navire devant partir de Buenos Aires du 15 au 20 mai et ne devant passer ici, qu'autant qu'il aura des passagers à y prendre.

AVIS.

Le sieur Arrambide Antoine est prie de passer chez monsieur Champa Sellier, rue Ituzaingo no. 86 et 88 pour y recevoir une lettre et d'autres informations dont on pourra lui donner connaissance.

A LOUER.

Dans la rue des Pêcheurs, aujourd'hui des Trente Trois, une maison convenable pour un commerce de détail. S'adresser rue de las Piedras núm. 69.

SOUSCRIPTION PATRIOTIQUE.

Une machine de guerre vient d'être inventée pour faire triompher au plutôt la cause que nous sommes tous intéressés à défendre.

Le public reconnaîtra facilement qu'entrer ici dans le détail du mécanisme et des résultats obtenus serait dès aujourd'hui inutiliser le nouveau système, et donner pour ainsi dire des armes à nos ennemis.

Il nous suffit de dire que plusieurs expériences successives ont eu lieu avec les conditions voulues en pareil cas: toutes ont été satisfaisantes et S. E. M. le ministre de la Guerre avec son état major qui a assisté aux dernières, a témoigné sa vive approbation; il a également autorisé la construction d'un nombre de ces machines et l'ouverture d'une souscription pour en couvrir les frais; car, personne n'ignore aujourd'hui à quel point a réduit le trésor une défense aussi héroïque que prolongée.

Nous le disons donc hautement à tous les hommes libéraux: venir généreusement au secours de l'Etat; et précipiter par un léger sacrifice le dévouement si désiré d'un état de chose écrasant, voilà à quoi tend la souscription que nous annonçons, quelques listes circuleront à domicile et tous les fonds de ces diverses collectes seront remis à S. E. monsieur le ministre de la Guerre pour en donner ensuite connaissance au public.

Orientaux et étrangers n'oublieront point que l'indépendance des uns et le bien être des autres dépend peut être, au moins pour un succès plus immédiat, de l'application d'un système dont l'étendue égale la simplicité et qui influera sur le sort des armes d'une manière puissante irresistible.

AVIS.

On demande un cuisinier à bord de la frigate française l'Africaine. Se présenter chez monsieur Chasseriau hotel du Commerce.

AVIS.

Los personas qui auraient besoin d'une bonne nourrice, jeune et saine ayant du lait abondamment, peuvent s'adresser au bureau du Patriote ou á Mme Georges Barthélemi, maison de M. Bazac au Cordon.

BARATILLO.

Tabac piqué pour cigares de papier, garanti de très bonne qualité à 3 reales la livre par arroba à 8 piastres, et on le pique á 12 reales l'arroba, rue du 18 Juillet numéro 129.

Dans la même maison on a besoin d'un gargon de 10 à 14 ans pour faire différentes commissions.

POUR BUENOS AIRES.



Le trois-mâts français le Tourville, capitaine Bonzans, partira le 15 du courant sans faute, ayant une belle chambre et toutes les commodités désirables par messieurs les passagers.

S'adresser pour le passage chez messieurs Zumaran et Tresserra rue de Misiones, ou au capitaine à l'Hotel du Commerce, ou á bord du dit navire.

AVISO.

¡OJO AL BARATILLO!

¡Único en su clase!

Por el tenue precio de 225 reis, nueve renglones de primera necesidad, y todos de calidad superior, se venden en el almacén conocido por el de la Estrella, sito en la calle de Buenos Aires número 87.

Media cuarta vino carón.

Cuatro onzas yerba Misionera.

Cuatro onzas azúcar blanca de Habana.

Seis onzas arroz de la Carolina.

Media libra bacallao.

Una raja de leña.

Una onza grasa de vaca.

Media libra fariña.

Cuatro onzas de sal.

El martes próximo, 11 del corriente estará abierto el despacho.

AVIS.

A louer, une partie de maison, rue 25 Mai, composée d'un salon, de plusieurs pièces au rez de chaussée et au premier étage, magasin et mirador. S'adresser pour traiter à M. Portal frères, rue Ituzaingo, n. 30 et 32.

AVISO.

La persona que haya perdido un bote en el día del último temporal, acuda a la calle de la Florida núm. 28 que le será entregado dando las señas correspondientes, en el término de tres días.

AVIS.

Changement de domicile du Collège Français de Mlle. Fabreguettes, rue Sarandí numéro 223.

Ce collège reçoit des externes, des demi-pensionnaires et pensionnaires, espagnoles et françaises.

L'enseignement qui est démontré d'une manière simple et agréable comprend la langue française et espagnole, l'arithmétique, la géographie, les devoirs de la religion, la musique et autres arts d'agrément et en un mot tout ce qui concerne l'éducation d'une demoiselle.

La directrice pleine de soins pour ses élèves représente pour les enfants une mère désireuse de corriger leurs défauts et de dresser leur esprit et ne néglige rien non plus pour leur instruction.

Le prix de la pension se règle avec les parents de manière à être tout à fait à la portée de tous, au taux le plus modéré.

Les parents qui désireront faire apprendre la musique à leurs enfants, auront l'avantage de trouver un piano pour l'étude des élèves dans la pension.

Les personnes qui désireront prendre des leçons particulières pourront se rendre au domicile de l'institutrice où un cours sera ouvert à cet objet de 6 à 9 heures du soir.

AVISO.

La sociedad existente en esta plaza de Estevan Favaro, Celestin Seide y Gaetano Urdano, está próxima á quedar disuelta, lo que se previene al público para que los que tengan cuentas pendientes con dicha casa, se sirvan presentarlas en el preciso término de tres días, pasados los cuales no tendrá lugar ninguna reclamación. Ocúrrase á la calle del Cerrito núm.

AVIS.

POINTES DE PARIS ET SERRURES FRANCAISES.

On trouvera un grand assortiment de ces deux articles que l'on vendra en gros et en détail et á un prix très modéré dans le magasin de monsieur Rivière rue 25 mai n. 299, maison de Sartori.

AVISO.

T A B L A

DEMOSTRATIVA DE LA LIQUIDACION DE HABERES MENSUALES.

Arreglada á la division de la moneda de la República, calculada desde 1 peso hasta 100, 105, 110, 115, 120 y 150, con el método para emplearse en la division de cualquier cantidad, y acompañada de la reduccion de patacones y onzas de oro, á pesos, reales, reis.

Esta obra de verdadera utilidad para toda clase de personas, por la economía de tiempo y de trabajo que proporciona en la contabilidad de los haberes mensuales, acaba de publicarse por la imprenta de la Caridad, y se halla de venta en la libreria de D. Jaime Hernandez, y en la de D. Pablo Domenech.

CONSERVES ALIMENTAIRES.

On trouvera chez MM. Portal Freres, rue Ituzaingo, autrefois rue S. Jean, num. 32, un grand assortiment de conserves alimentaires de J. Colin de Nantes, á des prix tres moderes

AVIS.

Chez MM. Isabelle et fils, rue des Trente-Trois, num. 81, on trouvera les articles suivants, récemment arrivés de France:

Tabac á priser

Champagne mousseux

Vin de Bordeaux en caisse

Fruits á l'eau-de-vie

Id. au vinaigre

Sardines á l'huile en demi-boites

Fromage de Guyère

Id. de Hollande

Prunes en pobans

Cognac en caisse

Liqueurs fines id.

Anisette de Bordeaux

Huile d'Olive fine

Biére de Bobée

Café Martinique

Papier á lettre

Id. rayé pour factures

Verres á vitre

Peintures fines et une foule d'autres articles qui se vendent aux prix les plus modérés.

Le Propriétaire-Gérant, Jh. REYNAUD.

Imprimerie Constitucional, Rue de las Cámaras No 24